

Appréhender la structure éco-démographique des ménages à partir d'enquêtes économiques : l'exemple des Enquêtes sur les Dépenses des Ménages 2008 ¹

J. Larmarange
S. Coulibaly
O. Koriko
M. Fall²

Lieu premier de socialisation des individus, le ménage constitue une dimension essentielle à la compréhension des changements à l'œuvre dans les sociétés africaines. Une description fine de la structure démographique des ménages nécessite des dispositifs de collecte complexes et coûteux. Cependant, même avec des enquêtes dont la finalité première n'est pas l'analyse démographique des ménages, il est déjà possible de dresser un panorama de leur diversité. Dans cet article, en partant des Enquêtes sur les Dépenses des Ménages menées en 2008 dans les capitales de l'UEMOA, nous montrons comment il est possible de tirer parti de la variable "dispose d'un revenu monétaire" pour construire une typologie « éco-démographique » des ménages, rendant compte de leur taille et de leur structure de dépendance et permettant de traduire la diversité des situations rencontrées par les familles usuellement classées comme « élargies ».

Introduction

La famille est un élément central dans l'étude de nombreux phénomènes sociaux, démographiques ou encore économiques. En anthropologie, elle a été abondamment étudiée, notamment sous l'angle des systèmes de parentés, d'unions et de solidarité entre individus. La démographie, quant à elle, a favorisé une approche quantitative centrée principalement autour de la notion de ménage, « un concept hérité de la tradition statistique européenne où la famille nucléaire de type conjugal a longtemps correspondu à un foyer, notion proche de notre moderne ménage. En Afrique, le concept de ménage recouvre des situations plus diverses en raison des pratiques matrimoniales et résidentielles. (...) Les anthropologues ont à juste titre maintes fois rappelé l'hétérogénéité des situations

résidentielles, familiales et de vie quotidienne qui s'opposent à une définition univoque du ménage dans les enquêtes. Pourtant, du point de vue du statisticien et du démographe, il est important de disposer d'un concept opératoire. (...) C'est pourquoi la résidence, souvent associée à divers arrangements de vie quotidienne, sur une base de liens familiaux, faute de mieux, finit toujours par être adoptée. » (Locoh, 1997, p. 16). Dans la mesure où l'étude quantitative des familles porte dès lors sur les ménages, elle ne touche qu'une partie des aspects de la réalité familiale (Pilon & Vignikin, 1996, p. 475).

Ainsi, la majorité des enquêtes statistiques africaines définit le ménage² comme « un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans le

¹ Joseph Larmarange, Chercheur, IRD / Ceped (Centre Population & Développement UMR 196 Paris Descartes Ined), joseph.larmarange@ceped.org ; Siriki Coulibaly, Expert en analyse de la pauvreté, coulibaly@afriostat.org ; Ousman Koriko, Expert en enquêtes auprès des ménages, koriko@afriostat.org ; Madior Fall, Expert en statistiques sociales, fall@afriostat.org, AFRISTAT, Bamako, Mali.

² Le concept de ménage fait l'objet de divers débats. Voir par exemple (Burch, 1979; Garenne, 1981; Lacombe & Lamy, 1989; Sala-Diakanda, 1988).

même logement, prennent souvent leur repas en commun et subviennent aux dépenses courantes. » (Sala-Diakanda, 1988).

D'un point de vue opérationnel, le ménage est donc appréhendé à la fois en tant qu'unité résidentielle et en tant qu'unité économique de consommation. Le travail de description quantitative de la structure des ménages consiste, dans un premier temps, à élaborer une typologie des ménages à partir de caractéristiques individuelles de ses membres, telles que le lien de parenté (au chef de ménage et/ou à un autre membre), l'âge ou le sexe, et en fonction des autres données disponibles dans l'enquête.

Observée au travers des ménages, l'Afrique apparaît, encore aujourd'hui, comme « un des hauts lieux de la "grande famille" : le continent où les familles nucléaires, réduites à un couple et ses enfants, sont encore peu fréquentes » (Locoh, 1988, p. 50). Ainsi, de nombreux travaux démographiques ont porté sur l'identification des « noyaux familiaux³ » au sein du ménage et à l'élaboration de typologies visant « le plus souvent à faire ressortir le niveau de nucléarisation, ce qui se traduit par l'opposition entre, d'une part, les ménages nucléaires ou restreints et, d'autre part, les ménages (ou familles) étendus ou élargis⁴ » (Pilon, 2004, p. 90).

Ainsi, avec des enquêtes comme les Enquêtes Démographiques et de Santé, bien connues des démographes, qui documentent avec précision les liens de parenté au sein du ménage, il est possible d'identifier à la fois le noyau principal du ménage, d'éventuels noyaux secondaires ainsi que la présence d'enfant(s) confié(s) et/ou d'adulte(s) isolé(s) (Tichit & Robette, 2008).

Cependant une telle catégorisation aussi fine n'est pas toujours possible dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages dont la finalité première n'est pas l'étude de leur composition. Nous prendrons dans cet article l'exemple des Enquêtes sur les Dépenses des Ménages (EDM) menées en 2008 dans les capitales des huit pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et réalisées par les instituts nationaux de la statistique avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Après une présentation de ces enquêtes, nous aborderons une première catégorisation des ménages construite à partir du seul lien de parenté au chef du ménage. Nous aborderons les avantages et les limites de cette typologie couramment employée dans le champ des enquêtes économiques. Dans un second temps, nous explorerons les données collectées dans les EDM

³ Le plus souvent, il s'agit des couples avec enfant(s) et des parents isolés avec leur(s) enfant(s).

⁴ Les adjectifs « étendu » et « élargi » pouvant prendre un sens différent selon les auteurs.

sur les revenus monétaires des membres et leur contribution aux dépenses du ménage, ce qui nous permettra de proposer une typologie alternative « éco-démographique » des ménages. Enfin, nous comparerons cette dernière à la première typologie et nous décrirons les principales caractéristiques des catégories éco-démographiques obtenues.

Présentation des EDM 2008

Objectifs

Afin de mieux suivre les taux d'inflation, la Commission et les pays de l'UEMOA ont mis en œuvre un Indice Harmonisé de Prix à la Consommation (IHPC). Produit mensuellement, il est calculé sur la base des pondérations issues d'Enquêtes sur les Dépenses des Ménages (EDM) réalisées en 1996 (Blaizeau, 1999). Plus de dix ans après l'introduction de l'IHPC dans la zone UEMOA, les habitudes de consommation des ménages ont évolué, rendant nécessaire d'améliorer la qualité de l'IHPC, d'une part en faisant évoluer sa méthodologie et, d'autre part, en actualisant le panier de biens et services utilisé pour le calcul de l'IHPC.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle série d'EDM a été organisée en 2008 dans les capitales des huit pays membres de l'UEMOA⁵ (ANSD, 2010; DGSCN, 2014; INE Guinée Bissau, 2011; INS Niger, 2012)⁶. Le champ géographique couvre donc Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan⁷ (Côte d'Ivoire), Bissau (Guinée Bissau), Bamako (Mali), Niamey (Niger), Dakar (Sénégal) et Lomé (Togo).

L'objectif principal des EDM 2008 est donc l'amélioration de l'IHPC et, de manière plus spécifique, les EDM 2008 visent à (AFRISTAT, 2008) :

- actualiser le panier de biens et services permettant de calculer l'IHPC ;
- suivre régulièrement les prix composant ce panier ;
- analyser la consommation des ménages ;
- déterminer les nouveaux coefficients de pondération de l'IHPC.

⁵ Cotonou du 5 mars au 25 mai, Ouagadougou du 17 mars au 17 juin, Bissau du 11 mars au 4 juin, Abidjan du 11 mars au 4 juin, Bamako du 7 mars au 26 mai, Niamey du 1er mars au 23 mai, Dakar du 11 mars au 10 juin et Lomé du 10 mars au 29 mai.

⁶ À la date du 24 octobre 2014, les EDM 2008 n'étaient pas encore documentées dans les archives nationales de données (NADA) du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

⁷ Abidjan, bien que n'étant pas la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, en est la capitale économique et l'agglomération la plus peuplée.

Échantillonnage

Les enquêtes ont été réalisées par la méthode de sondage aréolaire stratifié à deux degrés à probabilité inégale au premier degré. La taille visée de l'échantillon de l'enquête principale était de 1008. Il a été tiré au premier degré un échantillon de 84 grappes dans chaque agglomération pour constituer la base de sondage des ménages. Au deuxième degré, il a été tiré un nombre constant de 30 ménages par grappe pour constituer l'échantillon maître. Par la suite, 12 ménages sur les 30 de chaque grappe ont été tirés pour former l'échantillon de l'enquête principale. Finalement, pour tenir compte des risques d'attrition de l'échantillon dans le temps, il a été constitué un échantillon de réserve de 420 ménages, soit 5 ménages de réserve par grappe. Les ménages de remplacement d'une grappe ne sont utilisés que pour remplacer des ménages non répondant de la même grappe.

Définition des ménages

La population observée est constituée des ménages résidant dans la principale agglomération de chaque pays, c'est-à-dire y ayant leur logement principal (qu'ils en soient locataires ou non). Il s'agit spécifiquement des ménages occupés par des Africains, du pays ou d'ailleurs, les autres nationalités étant exclues. Sont exclus les ménages collectifs (camps militaires, casernes, hôpitaux, etc.), les ménages ayant un statut diplomatique, les sans domiciles fixes.

« Le ménage est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Il s'agit de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'un chef de ménage.

Cette définition est reprise et précisée dans la résolution I de la 17^e Conférence internationale des statisticiens de travail⁸ de décembre 2003, concernant les statistiques des revenus et des dépenses de ménages. Un ménage peut être soit composé d'une seule personne qui pourvoie à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes ; le ménage peut également comprendre plusieurs personnes qui peuvent être identifiées en fonction de l'un des critères suivants :

- elles partagent le logement (soit en contribuant aux frais de logement soit en bénéficiant du fait que les frais sont supportés par les autres) ;
- elles partagent au moins un repas par semaine ;

⁸ Voir (Bureau International du Travail, 2003).

- elles sont financièrement dépendantes en ce qui concerne au moins deux des trois types de postes suivants : nourriture, logement ou autres dépenses. » (AFRISTAT, 2008)

La définition des ménages utilisée a été la même dans les huit pays de l'enquête.

Couverture des enquêtes

Le questionnaire sociodémographique des EDM permet de documenter en particulier le lien de parenté avec le chef du ménage, l'âge, le sexe et le statut de résidence⁹ (membre du ménage ou visiteur) de chaque individu composant un ménage. Ces variables sont indispensables afin de décrire la structure démographique d'un ménage. Nous considérerons que les données sont incomplètes pour un ménage si l'une de ces variables est manquante pour au moins un de ses membres résidents. Le taux de couverture des EDM concernant les caractéristiques sociodémographiques des membres est bon (97,9 % ou plus, voir Tableau 1).

Les analyses présentées dans la suite de ce document porteront uniquement sur les ménages complètement décrits en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques de leurs membres résidents. Les analyses ne porteront par ailleurs que sur ces derniers, les visiteurs étant exclus.

Tableau 1 :
Couverture des enquêtes concernant les données sociodémographiques

Agglomération	Ménages enquêtés	Ménages pour lesquels les informations socio-démographiques sont incomplètes	Part des ménages dont les caractéristiques sociodémographiques des membres sont complètement décrites (%)
Abidjan	1002	0	100,0
Bamako	993	0	100,0
Bissau	999	0	100,0
Cotonou	1008	1	99,9
Dakar	1007	1	99,9
Lomé	975	3	99,7
Niamey	996	0	100,0
Ouagadougou	979	21	97,9

Source : EDM 2008

⁹ Une personne est résidente si elle y vit habituellement depuis six mois au moins. Toutefois, si la personne vit dans un ménage depuis moins de six mois mais avec la perspective d'y rester plus de six mois, alors, elle est aussi considérée comme résidente. Les résidents absents au moment de l'enquête sont bien pris en compte dans le questionnaire ménages.

Typologie des ménages à partir des liens de parenté au chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage

Le lien de parenté avec le chef de ménage caractérise chaque membre du ménage par rapport à sa situation avec ce dernier¹⁰. Les EDM 2008 proposent la liste de modalités suivantes, utilisée dans d'autres enquêtes économiques et simplifiée par rapport aux enquêtes démographiques usuelles :

- Chef de ménage
- Conjoint du chef de ménage
- Enfant du chef de ménage et/ou de son (d'un de ses) conjoint(s)
- Père ou mère du chef de ménage ou de son (d'un de ses) conjoint(s)
- Autres parents du chef de ménage et/ou de son (d'un de ses) conjoint(s)
- Autre personne non apparentée au chef de ménage ou à son (ses) conjoint(s)
- Domestique / « petite bonne »

Cette catégorisation des liens de parenté positionne les individus par rapport au couple principal du ménage : il n'y a pas de distinction selon que l'individu soit apparenté au chef du ménage ou à un de ses conjoints. Seuls les ascendants et descendants directs (au premier degré¹¹) sont identifiés par une modalité spécifique. Les petits-enfants sont ainsi comptabilisés parmi les autres parents, de même que les conjoints des descendants directs (brus / gendres) ou les collatéraux (frères / sœurs du chef de ménage ou d'un de ses conjoints). Enfin, les domestiques font référence aux personnes employées et rémunérées (en espèce ou en nature) par le ménage même si elles ont par ailleurs des liens de parenté avec le chef de ménage (*Manuel des enquêteurs*). Seuls les domestiques nourris et logés sont comptabilisés dans le ménage, les domestiques non nourris et/ou non logés étant comptés dans un ménage indépendant.

Les fiches synthétiques par agglomération (en fin d'article) rendent compte de la distribution par âge, sexe et lien de parenté au chef de ménage. Les figures en aires cumulées sont exprimées en pourcentage du total. Elles retranscrivent dès lors la pyramide des âges, montrant le poids des différentes classes d'âges et, en particulier, la

¹⁰ Selon le Manuel Enquêteurs utilisé pour les EDM 2008, le chef de ménage est la personne qui est reconnue comme tel par l'ensemble des membres du ménage. Par convention, dans un couple, l'homme est le chef de ménage.

¹¹ Les enfants adoptés sont comptabilisés parmi les descendants directs au même titre que les enfants biologiques.

jeunesse des populations de ces huit agglomérations. Les figures en barres cumulées indiquent, au sein de chaque classe d'âges, la répartition des individus selon leur lien de parenté au chef de ménage.

Catégorisation des ménages à partir des liens de parenté

En 1999, AFRISTAT a publié un document méthodologique sur les *concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel* proposant une typologie de la structure des ménages basées sur les liens de parenté au chef de ménage (Backiny-Yetna & Bardon, 1999, p. 13) et reposant sur des travaux menés dans le cadre des analyses des premières enquêtes 1-2-3 (Rakotomanana, Razafindrakoto & Roubaud 1995).

Cette typologie a été fréquemment utilisée dans divers rapports d'enquêtes économiques menées en Afrique francophone (CNSEE, 2006, p. 23; DPS, 2004, p. 12; INS Cameroun, 2011, p. 13; ODHD/LCPM, 2006, p. 31; Unicef Cameroun, 2009, p. 58). Cette typologie a par ailleurs été utilisée dans trois études comparatives réalisées à partir des EDM 2008 (Gacko, 2010, p. 13; Kobobe, 2010, p. 45; Nchare Fogam, 2011, p. xvi).

Cette typologie répartie les ménages en six groupes :

- *Ménage unipersonnel* : ménage composé d'une seule personne.
- *Couple sans descendant* : ménage composé du chef de ménage et d'un seul conjoint, soit deux personnes vivant en couple, sans enfant ni autre adulte dans le ménage.
- *Couple avec descendant(s)* : ménage composé du chef de ménage, d'un seul conjoint et uniquement de descendants directs (fils/filles) du chef de ménage et/ou du conjoint (ménage nucléaire « classique »).
- *Ménage monoparental nucléaire* : ménage composé uniquement du chef de ménage et de ses descendants directs, sans conjoint ni autre personne dans le ménage.
- *Ménage monoparental élargi* : ménage composé du chef de ménage, sans conjoint, avec au moins un de ses descendants directs, avec d'autres personnes qu'elles soient apparentées ou non.
- *Ménage de famille élargie* : tous les autres cas de figures possibles, notamment les ménages polygames avec co-résidence des épouses.

De manière attendue, la répartition (Figure 1) varie selon les capitales en fonction de la taille moyenne des ménages et de la part des ménages dirigés par une femme¹². Ainsi, les ménages unipersonnels et

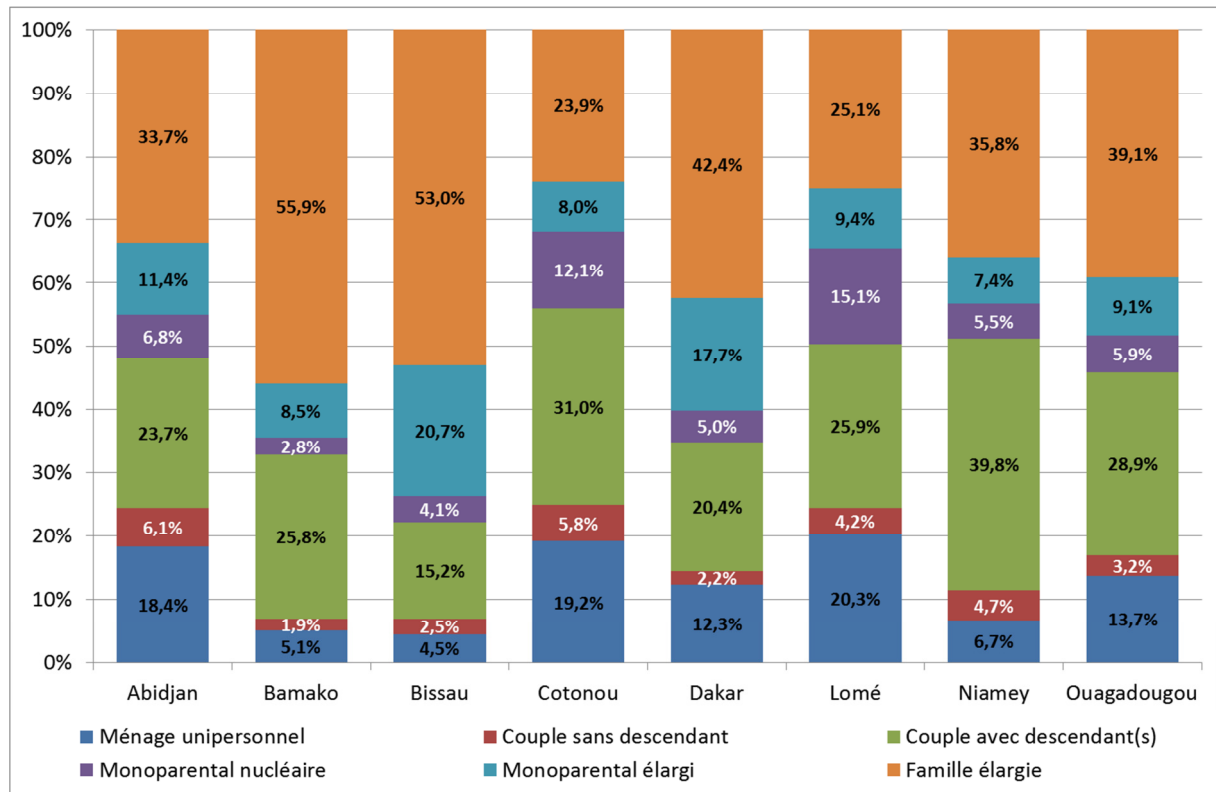
¹² Cf. fiches synthétiques par agglomération.

les couples sans descendant sont plus fréquents dans les agglomérations où les ménages sont de petite taille (Lomé, Cotonou, Abidjan) tandis que les ménages élargis (monoparentaux élargis ou familles élargies) sont plus nombreux dans les agglomérations où la taille des ménages est élevée (Bamako, Bissau, Dakar). De même, les ménages

monoparentaux (nucléaires ou élargis) sont mieux représentés à Lomé, Cotonou, Bissau, Abidjan et Dakar où les ménages dirigés par une femme sont plus fréquents.

Figure 1 :

Répartition des ménages selon la typologie à partir des liens de parenté au chef de ménage, par agglomération



Source : EDM 2008

Avantages et limites

Cette typologie présente l'avantage de pouvoir être aisément calculée, puisqu'elle ne repose que sur une seule variable, à savoir le lien de parenté au chef de ménage. De plus, ne cherchant pas à identifier les noyaux secondaires, il n'est pas nécessaire que les liens de parentés au chef de ménage soient documentés de manière détaillée puisque seuls le conjoint et les enfants du chef de ménage (et/ou de son conjoint) sont distingués des autres membres du ménage.

Cette catégorisation est avant tout adaptée pour mettre en évidence les ménages nucléaires au sens large, c'est-à-dire les ménages composés d'un chef de ménage et, éventuellement, d'un unique conjoint et de descendants directs. Toutes les autres situations, impliquant plusieurs conjoints (polygamie avec co-résidence des épouses), des

descendants au second degré ou plus (petits-enfants), des ascendants (père/mère), des collatéraux (frères/sœurs), des conjoints des descendants (gendres / brus), d'autres apparentés et/ou des personnes non apparentées au chef de ménage sont de fait catégorisées dans les ménages dits *élargis* (monoparentaux ou non). Ces derniers représentent encore une part importante des ménages ouest-africains, y compris en milieu urbain : de 32 à 74 % selon l'agglomération enquêtée.

Par ailleurs, cette catégorisation ne prenant pas en compte l'âge des différents membres, elle regroupe des situations de dépendance diverses. Par exemple, un ménage composé d'un couple âgé et de deux fils adultes et ayant chacun un emploi sera considéré comme *couple avec enfants* au même titre qu'un jeune couple nouvellement marié avec un enfant en

bas âge. Or, dans le cadre d'études portant sur la consommation ou la pauvreté, il peut être important de pouvoir distinguer ces différentes situations qui correspondent à des réalités de vie très différentes.

Enfin, d'un point de vue démographique, cette typologie ne permet pas d'identifier, au sein des ménages classés ici comme « élargis », les différentes unités conjugales familiales (Hammel & Laslett, 1974) plus communément appelées « noyaux ». En effet, l'identification des noyaux requiert que, pour chaque membre du ménage en couple, soit documenté s'il y a co-résidence du conjoint et que, pour chaque enfant, soit documenté s'il y a co-résidence du père et/ou de la mère au sein du même ménage (Tichit & Robette, 2008).

Typologie éco-démographique des ménages

Revenus monétaires et contribution monétaire aux dépenses du ménage

Si les EDM ne fournissent pas d'information permettant d'identifier les couples (en dehors du couple formé par le chef de ménage et ses conjoints), l'objectif principal de ces enquêtes étant l'étude de la consommation des ménages et le relevé des prix des biens de consommation, il est possible d'identifier les personnes disposant d'un revenu monétaire et leur contribution aux dépenses monétaires communes du ménage.

En effet, les fiches d'éligibilité aux carnets de compte¹³ des EDM 2008 indiquent, pour chaque personne de 15 ans ou plus, si cette dernière a un revenu financier et, le cas échéant, si elle contribue aux dépenses communes du ménage ou bien si elle n'utilise son revenu que pour des dépenses qui lui sont personnelles. Il est donc possible de distinguer les individus de 15 ans ou plus en trois catégories :

- les membres *avec revenu et contributeurs* aux dépenses du ménage qui ont un revenu et consacrent tout ou partie de ce dernier aux dépenses communes du ménage ;
- les membres *avec revenu non contributeurs* qui disposent d'un revenu mais consacrent ce dernier uniquement à des dépenses personnelles et
- les membres *sans revenu monétaire* qui ne disposent d'aucun revenu monétaire et sont, pour ce qui est des dépenses monétaires, à « la charge » du ménage.

¹³ Les données des fiches d'éligibilité n'étant pas disponibles pour Ouagadougou, les analyses portant sur les contributeurs ont donc été effectuées uniquement sur les sept autres capitales.

Par définition, les enfants de 14 ans ou moins sont considérés dans cette enquête comme ne disposant pas d'un revenu monétaire. Par ailleurs, nous excluons ici les domestiques et « petites bonnes ». En effet, si ces derniers représentent un « coût » pour le ménage (ils sont nourris, logés et entretenus¹⁴), ils constituent également une « ressource » pour ce même ménage.

Il importe de relativiser plusieurs points. En premier lieu, le fait de disposer d'un revenu ne signifie pas pour autant être indépendant financièrement, les revenus gagnés pouvant être insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins de la personne. Malheureusement, les données disponibles dans les EDM 2008 ne permettent pas de savoir si les revenus dont dispose l'individu lui permettent de couvrir l'ensemble de ses dépenses. De même, nous ne connaissons pas le montant total des revenus monétaires ni la part de ceux-ci consacrés aux dépenses communes. Les réponses exploitées sont ici déclaratives et dépendent de fait de la manière dont les questions sont perçues par les enquêtés. Il faut noter que c'est le chef de ménage, ou en cas d'absence son représentant, qui est interrogé pour chacun des membres. Il est possible que le chef de ménage ne connaisse pas les activités génératrices de revenu de tous les membres ou encore qu'il minimise la contribution monétaire de certains membres.

En second lieu, ce classement repose uniquement sur les revenus monétaires et exclut, de fait, toute contribution aux besoins du ménage sans y mettre de l'argent, que ce soit en temps, en service ou en nature. Dès lors, une telle catégorisation passe sous silence le travail domestique des femmes (Godard, 2010), ou encore celui des enfants, et plus généralement l'apport des aides familiaux qui contribuent à la création des revenus du ménage sans percevoir directement un revenu financier. Ces différentes dimensions ne peuvent être mesurées par une telle approche.

Enfin, il ne faut pas oublier que les ménages sont considérés dans les EDM comme formant une seule unité de consommation. Cette approche, pratique d'un point de vue opérationnel, ne permet pas de distinguer comment les ressources sont mises en commun au sein d'un ménage ni d'identifier les interactions entre membres.

Les fiches synthétiques par agglomération (en fin d'article) indiquent l'évolution selon l'âge des taux de personnes avec revenu et contributrices, avec revenu non contributrices et sans revenu monétaire, ainsi que la part des contributeurs selon leur lien de parenté au chef de ménage (adultes de 15 ans ou plus uniquement, domestiques exclus).

¹⁴ Pour rappel, si un domestique est seulement nourri ou seulement logé, il est compté dans un ménage séparé.

La répartition par contribution des individus selon leur âge traduit des « cycles de vie ». Par définition, tous les moins de quinze ans sont considérés comme étant sans revenu. À l'entrée dans la vie adulte et active, la part des individus sans revenu monétaire diminue au profit des personnes avec revenu. Les membres avec revenu mais non contributeurs concernent pour l'essentiel des jeunes entre 15 et 30 ans. Passé 40 ans, il y a peu de personnes qui ne contribuent pas aux dépenses si elles disposent d'un revenu. Enfin, les taux de contributeurs diminuent aux grands âges (après 60 ans) de manière plus ou moins marquée selon la capitale.

De manière attendue, la contribution aux dépenses du ménage est fonction du lien de parenté au chef de ménage, les chefs de ménages étant presque tous (90 % ou plus) des contributeurs aux dépenses du ménage. Les conjoints sont rarement dans la catégorie avec revenu non contributeur : soit ils participent aux dépenses monétaires du ménage, soit ils ne disposent pas d'un revenu monétaire¹⁵. Enfin, les autres parents du chef de ménage et les membres non apparentés s'avèrent moins fréquemment sans revenu que les descendants directs du chef de ménage.

La Figure 2 montre que la part globale des adultes sans revenu est liée à la taille moyenne des

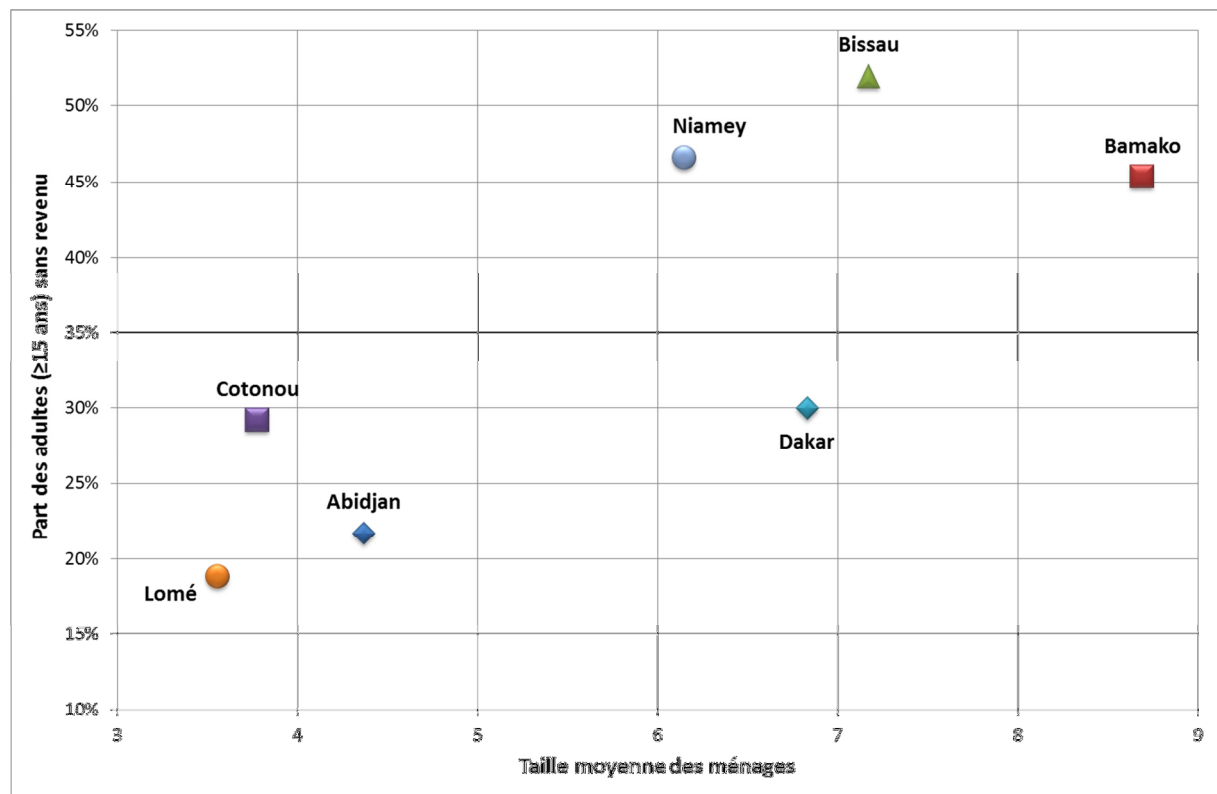
ménages. Ainsi, les adultes sans revenu sont plus fréquents à Bissau, Niamey, Bamako et Dakar où la taille des ménages est élevée. Le fait que les individus deviennent chef de ménage à un âge plus avancé s'accompagne d'une proportion plus faible de jeunes adultes disposant d'un revenu monétaire.

Dans les trois agglomérations côtières du Golfe de Guinée (Abidjan, Cotonou et Lomé), qui se caractérisent à la fois par des ménages de petite taille et une proportion élevée de ménages dirigés par une femme, l'augmentation de la proportion de contributeurs selon l'âge est plus rapide et la part de jeunes adultes avec revenu et non contributeurs plus importante. Les taux de contribution diffèrent peu entre les hommes et les femmes et seulement 15 à 20 % des conjoints ne disposent pas d'un revenu.

À l'opposé, dans les agglomérations sahéniennes (Bamako et Niamey) où les ménages dirigés par des femmes sont peu nombreux, le taux de contributrices est presque inférieur de moitié à celui des hommes à âge égal. Cet écart entre hommes et femmes est moindre à Dakar et Bissau où, malgré la grande taille des ménages, les ménages dirigés par des femmes sont plus fréquents. Dans ces quatre agglomérations, 35 à 60 % des conjoints ne disposent pas d'un revenu.

Figure 2 :

Taille moyenne des ménages selon la part des adultes sans revenu, par agglomération



Source : EDM 2008.

¹⁵ Comme déjà évoqué, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne contribuent pas, de manière non monétaire, aux besoins du ménage.

Rapport de dépendance monétaire

Le rapport de dépendance est un indicateur statistique usuel rapportant le nombre de personnes dépendantes au nombre de personnes actives.

En démographie, à l'échelle d'une population prise dans son ensemble, les personnes dépendantes sont usuellement identifiées à partir de leur âge. Le rapport de dépendance démographique rapporte donc le nombre de moins de 15 ans (pas encore en âge de travailler) et de 65 ans et plus (plus en âge de travailler) aux 15-64 ans révolus. Les limites d'âges peuvent varier selon les contextes. Si cette définition permet d'obtenir un ordre de grandeur de l'effet de la structure démographique d'une population en l'absence de statistiques plus détaillées, elle est inadéquate à l'échelle d'un ménage.

En économie, le rapport de dépendance est le plus souvent établi à partir de la population active en rapportant les inactifs aux actifs. Il est le plus souvent calculé à un niveau macro-économique, c'est-à-dire à l'échelle d'une population dans son ensemble. Cependant, le rapport de dépendance s'avère également informatif lorsqu'il est calculé au niveau de chaque ménage pris individuellement. Il permet d'identifier les ménages potentiellement les plus « fragiles » d'un point de vue structurel.

Dans le cadre des EDM 2008, nous pouvons définir un rapport de dépendance monétaire au niveau ménage en rapportant les membres sans revenu (quel que soit leur âge) aux membres disposant d'un revenu monétaire (domestiques exclus du calcul). Ce rapport de dépendance, calculable pour chaque ménage, correspond au *nombre moyen de membres sans revenu pour chaque membre disposant d'un revenu*.

Catégorisation éco-démographique des ménages

Afin de palier à certaines des limites de la typologie fondée sur le seul lien de parenté au chef de ménage, nous souhaitons construire une autre catégorisation des ménages, tenant compte des situations de dépendance au sein des ménages et exploitant ainsi les données disponibles dans les EDM 2008. En particulier, nous souhaitons identifier différentes configurations familiales et subdiviser ainsi la catégorie des familles dites élargies dans la première typologie. Nous proposons donc ici une catégorisation des ménages tenant compte à la fois de l'âge des individus (enfant ou adulte), de leur lien de parenté au chef de ménage (conjoint, descendant direct ou autre) et du revenu monétaire. Les ménages sont catégorisés à partir des membres en première et seconde position : les domestiques ne sont donc pas pris en compte pour définir la catégorie et la classe du ménage. Par construction, cette typologie permet de

distinguer des ménages ayant un faible rapport de dépendance monétaire des ménages ayant un rapport de dépendance monétaire plus élevé.

Premier élément de distinction entre ménages, le chef de ménage peut être isolé (absence de conjoint co-résident) ou en couple (monogame ou polygame). Concernant le couple principal du ménage, le revenu n'est pas pris en compte.

Les autres membres du ménage (domestique exclus et quel que soit leur lien de parenté au chef de ménage, à l'exception des chefs de ménage et des conjoints) sont répartis entre :

- *enfants* (entendu comme individu de moins de 15 ans.),
- *adultes sans revenu* (individus de 15 ans ou plus) et
- *autres adultes avec revenu* (entendu ici comme adulte de 15 ans ou plus disposant d'un revenu, qu'il soit contributeur ou non, n'étant ni chef de ménage ni conjoint du chef de ménage).

Les ménages pourront dès lors être distingués en :

- *ménage avec enfant(s)* : ménage comportant au moins un enfant, sans autre adulte en dehors du couple principal ;
- *ménage avec adulte(s) sans revenu* : ménage (avec ou sans enfant) comportant au moins un adulte sans revenu, mais sans autre adulte avec revenu co-résident ;
- *ménage avec autre(s) adulte(s)* : ménage comportant au moins un autre adulte avec revenu co-résident, qu'il y ait ou non également la présence d'enfants et/ou d'adultes sans revenu.

Enfin, seront distingués les ménages dont les membres sont exclusivement des descendants directs du chef de ménage et/ou d'un de ses conjoints et les ménages comportant au moins un autre parent ou une personne non apparentée au chef de ménage.

Ces différentes définitions permettent de construire une typologie comportant 7 catégories et 15 classes (voir Tableau 2).

Le Tableau 3 présente la répartition des ménages de chaque capitale en catégories et classes éco-démographiques. De manière globale, il apparaît que les ménages où le chef est isolé comportent plus fréquemment d'autres adultes avec revenu que les ménages où le chef de ménage est en couple. La majorité des ménages avec enfant(s) comportent exclusivement des descendants directs du chef de ménage et/ou d'un de ses conjoints, tandis que les ménages comportant d'autre(s) adulte(s) avec revenu accueillent le plus souvent au moins un autre parent ou une personne non apparentée.

Tableau 2 :
Catégorisation éco-démographique des ménages

Catégories	Classes
1. Sans enfant ni adulte sans revenu	11. Ménage unipersonnel
	12. Couple
	13. Cohabitation d'adultes
2. Couple avec enfant(s)	21. Descendants directs du CM uniquement
	22. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)
3. Isolé avec enfant(s)	31. Descendants directs du CM uniquement
	32. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)
4. Couple avec adulte(s) sans revenu	41. Descendants directs du CM uniquement
	42. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)
5. Isolé avec adulte(s) sans revenu	51. Descendants directs du CM uniquement
	52. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)
6. Couple avec autre(s) adulte(s)	61. Descendants directs du CM uniquement
	62. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)
7. Isolé avec autre(s) adulte(s)	71. Descendants directs du CM uniquement
	72. Présence d'autre(s) parent(s) et/ou de non apparenté(s)

Tableau 3 :
Répartition des ménages selon leur catégorie éco-démographique et l'agglomération

	Abidjan	Bamako	Bissau	Cotonou	Dakar	Lomé	Niamey
1. Sans enfant ni adulte sans revenu	33,9	10,4	9,2	30,1	28,3	33,1	14,1
11. ménage unipersonnel	19,3	5,9	5,0	20,3	13,5	21,1	7,0
12. couple	6,5	2,7	2,6	6,2	2,4	4,6	5,1
13. cohabitation d'adultes	8,3	1,9	1,7	3,6	12,4	7,5	2,1
2. Couple avec enfant(s)	23,4	27,1	14,0	28,6	14,2	24,6	36,5
21. descendants uniquement	19,0	24,5	10,8	25,3	12,6	20,6	32,4
22. autres, apparentés ou non	4,5	2,6	3,1	3,3	1,6	4,0	4,0
3. Isolé avec enfant(s)	3,5	1,3	1,5	8,5	2,8	12,4	1,9
31. descendants uniquement	2,7	0,8	1,3	6,8	2,1	9,4	1,5
32. autres, apparentés ou non	0,8	0,5	0,2	1,8	0,7	2,9	0,3
4. Couple avec adulte(s) sans revenu	7,0	18,5	24,2	14,0	9,4	8,1	18,7
41. descendants uniquement	2,4	7,9	5,0	7,1	5,6	3,6	9,5
42. autres, apparentés ou non	4,7	10,6	19,2	6,9	3,7	4,3	9,4
5. Isolé avec adulte(s) sans revenu	5,3	4,7	12,3	9,4	3,2	7,7	6,0
51. descendants uniquement	2,4	2,0	1,6	4,0	0,9	3,4	2,0
52. autres, apparentés ou non	2,9	2,7	10,6	5,4	2,3	4,3	3,9
6. Couple avec autre(s) adulte(s)	14,1	29,7	21,7	3,9	24,5	6,5	14,8
61. descendants uniquement	3,6	4,4	2,0	0,8	4,5	2,4	5,2
62. autres, apparentés ou non	10,5	25,2	19,8	3,1	19,9	4,1	9,5
7. Isolé avec autre(s) adulte(s)	12,8	8,4	17,0	5,5	17,7	7,6	8,1
71. descendants uniquement	1,3	0,9	1,2	1,0	1,4	1,4	1,5
72. autres, apparentés ou non	11,4	7,4	15,7	4,5	16,4	6,3	6,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : EDM 2008. Lecture : 33,9 % des ménages abidjanais sont 'sans enfant ni adulte sans revenu'.

Comparaison avec la typologie construite à partir des seuls liens de parentés

Le Tableau 4 croise les classes éco-démographiques avec la catégorisation des ménages selon les liens

de parenté au chef de ménage présentée précédemment. Il permet ainsi de mieux comprendre les différences de construction de ces deux typologies.

Tableau 4 :

Croisement des classes éco-démographiques et de la catégorisation des ménages selon les liens de parenté au chef de ménage

Catégorisation selon les liens de parenté au CM	Ménage uni-personnel	Couple sans descendant	Couple avec descendants	Mono-parental nucléaire	Mono-parental élargi	Famille élargie	TOTAL
Classes éco-démographiques							
11. Ménage unipersonnel	850	-	-	-	-	9	859
12. Couple seul	-	267	-	-	-	13	280
13. Cohabitation d'adultes	-	-	24	46	13	262	345
21. Couple avec enfant(s) DU	-	-	1 223	-	-	122	1 345
22. Couple avec enfant(s) AP	-	-	-	-	-	216	216
31. Isolé avec enfant(s) DU	-	-	-	225	3	-	228
32. Isolé avec enfant(s) AP	-	-	-	-	32	36	68
41. Couple avec adulte(s) sans revenu DU	-	-	305	-	-	73	378
42. Couple avec adulte(s) sans revenu AP	-	-	-	-	-	541	541
51. Isolé avec adulte(s) sans revenu DU	-	-	-	141	9	-	150
52. Isolé avec adulte(s) sans revenu AP	-	-	-	-	204	95	299
61. Couple avec autre(s) adulte(s) DU	-	-	165	-	-	46	211
62. Couple avec autre(s) adulte(s) AP	-	-	-	-	-	835	835
71. Isolé avec autre(s) adulte(s) DU	-	-	-	76	5	-	81
72. Isolé avec autre(s) adulte(s) AP	-	-	-	-	484	145	629
TOTAL	850	267	1 717	488	750	2 393	6 465

Sources : EDM 2008. Note : les données des 7 agglomérations ont été fusionnées dans ce tableau. DU : descendants directs uniquement. AP : autres personnes, apparentées ou non.

Les classes éco-démographiques 11 (ménages unipersonnels) et 12 (couples) correspondent respectivement aux ménages unipersonnels et aux couples sans descendant de la catégorisation selon les liens de parentés. Un faible nombre d'entre eux sont également classés comme *Familles élargies* dans la seconde catégorisation, en raison de la présence d'un domestique. En effet, ces derniers ne sont pas pris en compte pour déterminer la classe éco-démographique, à la différence de la catégorisation selon les liens de parenté.

Les ménages de la classe 13 (cohabitation d'adultes) sont le plus souvent comptabilisés comme des ménages élargis. Cependant, quelques-uns sont catégorisés comme des couples avec descendants ou des ménages monoparentaux nucléaires, situation observée quand des parents vivent uniquement avec des descendants adultes et ayant un revenu.

Les couples avec descendants (respectivement les ménages monoparentaux nucléaires) selon les liens

de parentés avec le chef de ménage se répartissent essentiellement, et par construction, dans les classes 21, 41 et 61 (respectivement 31, 51 et 71), à savoir les classes éco-démographiques correspondant à des couples (respectivement un chef de ménage isolé) avec des descendants directs uniquement. La catégorisation éco-démographique permet donc de distinguer, pour ces ménages, plusieurs situations de dépendances : ménages avec descendants mineurs uniquement ; avec descendants adultes sans revenu et ménages comportant au moins un descendant adulte ayant un revenu. Comme précédemment, les ménages des classes 21, 31, 41, 51, 61 et 71 comportant au moins un domestique sont, par définition, catégorisés en ménage élargi (monoparental le cas échéant) dans la typologie selon les liens de parentés.

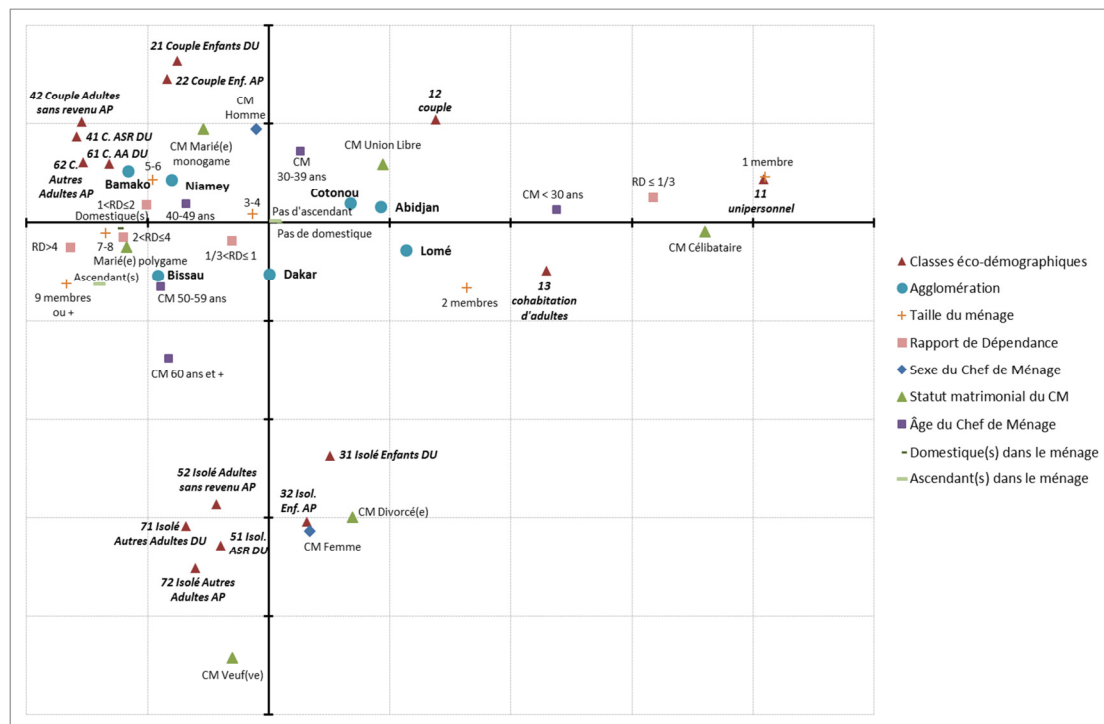
Enfin, les classes éco-démographiques avec autres parents (22, 32, 42, 52, 62 et 72) sont toutes considérées comme des ménages élargis (famille ou

monoparental) dans la catégorisation selon les liens de parenté. Les classes éco-démographiques permettent donc une classification plus fine de ces ménages et, notamment, de distinguer parmi les ménages élargis ceux qui ne le sont qu'en raison de la présence d'un domestique. Par ailleurs, on notera que les classes correspondant à des ménages isolés avec autres parents (classes 32, 52 et 72) sont tantôt comptabilisées comme ménages monoparentaux élargis, tantôt comme familles élargies. Dans la catégorisation selon les liens de parenté au chef de ménage, la présence d'au moins un descendant direct du chef de ménage est nécessaire pour être catégorisé en tant que ménage monoparental élargi. Ainsi, un ménage composé d'une femme âgée hébergeant ses petits-enfants sera considéré comme étant une famille élargie, tandis qu'il sera classé comme ménage isolé avec enfants (classe 32) dans la typologie éco-démographique, la distinction *couple / isolé* portant uniquement sur la présence d'un ou plusieurs conjoints, indépendamment de la présence ou non de descendants directs.

Il n'est pas possible d'identifier formellement les ménages polynucléaires mais, par construction, ces derniers ne peuvent être présents que dans des ménages élargis avec au moins un adulte sans revenu et/ou un autre adulte avec revenu, soit dans les classes 42, 52, 62 et 72.

Figure 3 :

Plan factoriel (axes 1 et 2) d'une analyse des correspondances multiples prenant en compte les agglomérations, les classes éco-démographiques et plusieurs caractéristiques démographiques des ménages



Source : EDM 2008. Note : le plan factoriel explique 14,5 % de la variance (8,6 % pour l'axe 1, 5,9 % pour l'axe 2).

¹⁶ Ce rapport de dépendance, calculé pour chaque ménage, rapporte le nombre d'individus sans revenu monétaire au nombre de membres disposant d'un revenu. Il traduit donc le nombre moyen de membres sans revenu pour un membre ayant un revenu.

L'âge du chef de ménage se projette selon les deux axes (la corrélation étant néanmoins plus importante selon le premier axe) : les ménages dirigés par une personne jeune sont plus présents à droite vers le haut de la figure tandis que les ménages dirigés par une personne plus âgée sont à gauche vers le bas.

Ce plan caractérise trois groupes de ménages assez homogènes.

En premier lieu, les ménages sans enfant ni adulte sans revenu (catégorie 1) forme un premier groupe situé sur la droite du plan factoriel, à proximité de la modalité *rapport de dépendance monétaire inférieur à un tiers et de chef de ménage de moins de 30 ans*, tandis que les catégories 2 à 7 sont situées à gauche sur le premier axe. De manière attendue, les modalités *chef de ménage célibataire* et *ménage de taille 1* sont proches de la classe 11, *ménage unipersonnel*. La modalité *ménage de deux membres* est proche pour sa part des classes 12 (*couple*) et 13 (*cohabitation d'adultes*). Les couples (classe 12) sont situés plus haut sur l'axe 2 que les ménages unipersonnels ou les cohabitations d'adultes, dans la mesure où ces ménages sont presque exclusivement dirigés par un homme. La proximité entre *chef de ménage en union libre* et *couples* (classe 12) est liée au fait que ce statut matrimonial est plus fréquent chez les chefs de ménages jeunes n'ayant pas encore d'enfant, l'union libre pouvant être une étape préalable au mariage.

La seconde différence marquée oppose les ménages d'isolés (catégories 3, 5 et 7) aux ménages familiaux où le chef est en couple (catégories 2, 4, 6). Les ménages d'isolés sont dirigés pour la plupart par une femme tandis que les ménages où le chef est en couple sont plus souvent dirigés par un homme. Sans surprise, les modalités *chef de ménage divorcé ou veuf* sont représentées dans la même zone du plan factoriel, ces deux statuts matrimoniaux du chef de ménage étant plus fréquents lorsque ce dernier est une femme.

Au sein du groupe des ménages où le chef est en couple (catégories 2, 4 et 6), il apparaît que les ménages avec des enfant(s) uniquement (classes 21 et 22) sont positionnés en haut et à gauche par rapport aux ménages avec adulte(s) sans revenu (classes 41 et 42) : les ménages avec enfant(s) sont en moyenne de plus petite taille, avec un rapport de dépendance plus faible et un chef de ménage plus jeune. Les ménages avec autre(s) adulte(s) (classes 61 et 62) se situent quant à eux sous les ménages avec adulte(s) sans revenu, leur position selon l'axe horizontal étant similaire : ces ménages sont en moyenne plus grands avec un chef de ménage plus âgé, mais leur rapport de dépendance est en général plus faible du fait de la présence d'autres adultes disposant d'un revenu. Les mêmes

différences s'observent au sein du groupe des ménages dirigés par une personne isolée (catégories 3, 5 et 7).

Au sein d'une même catégorie, les classes de ménages ne comportant que des descendants directs du chef de ménage¹⁷ (soit les ménages dits nucléaires) sont situés en général un peu plus en haut et à droite que les ménages de la même catégorie comportant d'autres personnes, apparentées ou non. En effet, les premiers sont en moyenne légèrement plus petits que les seconds.

Les différentes catégories de ménages constituent, en partie seulement, plusieurs étapes d'un cycle de vie d'un ménage type : mise en couple ; naissance des premiers enfants ; les aînés deviennent de jeunes adultes mais ne travaillent pas encore ; les aînés deviennent actifs et participent aux dépenses du ménage. Cela est particulièrement visible pour les ménages ne comportant que des descendants directs du chef de ménage.

Il faut rester prudent : cette trajectoire d'un ménage n'est qu'une trajectoire type et la réalité est plus complexe, notamment pour les ménages comportant d'autres personnes, apparentées ou non. Il y a ainsi des ménages avec autre(s) adulte(s) dirigés par une personne jeune par exemple. Un individu peut constituer une famille (avec épouse et enfants) tout en continuant de vivre avec ses parents et n'accédant au statut de chef de ménage qu'au décès du père. Un ménage unipersonnel peut tout aussi bien être un jeune adulte venu en ville pour poursuivre ses études, qu'une personne âgée vivant seule sans soutien familial ou encore un homme adulte migrant venu travailler.

Cependant, ce « cycle type » explique en partie la taille croissante des ménages selon les différentes catégories. Et, dans la mesure où il faut du temps pour que le ménage s'accroisse, on observe que les chefs de ménage sont, en moyenne, plus âgés dans les ménages comportant d'autre(s) adultes que les ménages avec adulte(s) sans revenu. De même, les ménages avec enfant(s) et les ménages sans enfant ni adulte sans revenu sont ceux où l'âge moyen des chefs de ménage est le plus faible.

Abidjan, Lomé et Cotonou présentent une répartition éco-démographique comparable (Tableau 3) et se positionnent sur la droite du plan factoriel. Les ménages y sont relativement de petite taille, ce qui se traduit par une part importante (environ les deux tiers) de ménages sans enfant ni adulte sans revenu (catégorie 1) et de ménages ne comportant que des enfants de 15 ans ou moins (catégories 2 et 3). Les femmes chef de ménage sont fréquentes dans ces trois agglomérations, d'où une proportion relative plus élevée de ménages d'isolés (catégories 3, 5 et 8).

¹⁷ Il s'agit des classes 21, 31, 41, 51, 61 et 71.

À l'opposé, Bamako et Niamey ont des ménages de grande taille et une faible proportion de femmes chef de ménage : les ménages comportant d'autres adultes (avec ou sans revenu) en-dehors du couple principal y sont plus nombreux et les ménages d'isolés sont moins représentés. Une majorité des ménages appartient dès lors aux catégories 2, 4 et 6. Ces deux agglomérations apparaissent dans le quadrant en haut et à gauche du plan factoriel.

La taille moyenne des ménages à Bissau est également très élevée : deux tiers des ménages comportent au moins un adulte (avec ou sans revenu). Mais, à la différence de Bamako et Niamey, les ménages d'isolés sont plus fréquents, d'où une proportion élevée de ménages dirigés par une femme. Cette agglomération se situe dans le quadrant bas-gauche du plan factoriel.

Enfin, Dakar présente un profil particulier : un tiers des ménages sont sans enfant ni adulte sans revenu (catégorie 1 correspondant à des ménages de petite taille) et un autre tiers comportent un ou plusieurs adultes avec revenu (catégories 6 et 7, correspondant à des ménages de grande taille), les ménages avec enfant(s) et surtout ceux avec adulte(s) sans revenu étant faiblement représentés. La part des ménages d'isolés y est comparable à celle de Bissau. Sur le plan factoriel, il se situe dès lors à mi-chemin entre Bissau d'un côté et les agglomérations côtières du Golfe de Guinée d'autre part.

Au final, cette analyse factorielle suggère que, d'un point de vue démographique, les ménages se regroupent en premier lieu en trois grands groupes : les ménages sans enfant ni adulte sans revenu, les ménages familiaux où le chef est en couple et les ménages dont le chef est isolé. Dans un second temps seulement, c'est l'âge et l'occupation des autres membres du ménage qui va importer, en distinguant les ménages ne comportant que des enfants, ceux avec des adultes sans revenu et ceux avec d'autres adultes disposant d'un revenu monétaire. La distinction des autres membres selon leur lien de parenté au chef de ménage (descendants directs ou autre lien) n'intervient qu'ensuite et s'avère moins importante : les écarts entre ménages nucléaires et les ménages élargis sont faibles, à situation de dépendance égale.

Discussion

Les enquêtes sur les dépenses des ménages n'ont pas pour finalité première une étude fine de la composition démographique des ménages. Les ménages y sont considérés comme une unité résidentielle et économique uniforme en son sein, alors que les limites de la « famille » sont mouvantes et que les relations au sein d'un ménage sont diverses (que ce soit en matière de prise de

décisions, d'organisation des repas ou d'entraide entre les membres). La liste des liens de parenté au chef de ménage est limitée : une majorité d'individus sont dès lors classés dans la catégorie *autre lien de parenté au chef de ménage*. Si dans un contexte européen les ménages élargis constituent une faible part de l'ensemble des ménages, en Afrique de l'Ouest, ces derniers représentent de 32 à 74 % des ménages (Figure 1). Dès lors, les EDM sont inadaptées pour des analyses purement démographiques de la structure des ménages qui reposent le plus souvent sur l'identification des noyaux (Tichit & Robette, 2008) ou des unités familiales conjugales (Hammel & Laslett, 1974), c'est-à-dire, pour simplifier, des couples avec ou sans enfant. Pour appréhender en détails ces différentes dimensions, il est nécessaire d'avoir recours à des dispositifs d'enquêtes spécifiques, tels que, par exemple, l'enquête Pauvreté et Structure familiale (PSF) réalisée en 2006-2007 au Sénégal (De Vreyer, Lambert, Safir, & Sylla, 2008). Mais si de telles enquêtes extrêmement détaillées permettent une description fine de la structure démographique des ménages, leur dispositif de collecte est coûteux à mettre en place, tant d'un point de vue financier qu'en termes de ressources humaines. Il ne peut dès lors être généralisé à tout type d'enquêtes.

Malgré une collecte de données démographiques plus légère, il est déjà possible de décrire les ménages avec une certaine précision à partir d'enquêtes telles que les EDM. En particulier, ces dernières apportent des données sur le revenu monétaire et la contribution monétaire des individus aux dépenses du ménage et permettent ainsi d'identifier ainsi les individus à la charge du ménage.

Nous avons proposé et développé dans cet article une catégorisation des ménages dite « éco-démographique » prenant en compte à la fois les liens de parenté et le revenu monétaire des différents membres du ménage. Cette typologie (en 7 catégories et 15 classes) s'avère efficace pour rendre compte de la taille du ménage et de sa structure de dépendance. Il reste possible d'isoler les ménages nucléaires des ménages élargis, même si les résultats de l'analyse des correspondances suggèrent que la distinction nucléaire/élargi semble moins importante que la situation du chef de ménage (en couple ou isolé) et le revenu des autres adultes du ménage.

Les ménages se distinguent en premier lieu selon la situation du chef de ménage (ménage sans dépendants, chef de ménage en couple ou chef de ménage isolé), puis dans un second temps selon l'âge du chef de ménage et l'occupation des membres du ménage et, seulement dans un dernier temps, selon les liens de parenté au sein du ménage.

Surtout, cette structure éco-démographique des ménages montre la diversité des situations rencontrés par les ménages classés comme élargis à partir d'une typologie ne prenant en compte que le lien de parenté au chef de ménage. Bien que, comme le rappelle justement Patrice Vimard¹⁸

(1995, p. 9), « il n'existe pas a priori de bonnes ou de mauvaises typologies », il reste possible d'exploiter les variables d'enquêtes disponibles pour affiner nos catégorisations.

Références bibliographiques

AFRISTAT. (2008), *Projet de rénovation de l'IHPC dans les pays de l'UEMOA - Méthodologie de l'enquête principale sur les dépenses des ménages*, p. 15. <http://www.stat-togo.org/nada/index.php/catalog/13/download/432>.

ANSD Sénégal (2010), Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale, <http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/24/study-description>.

Backiny-Yetna P. et Bardon R. (1999), « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série Méthodes*, 2, p. 65, <http://www.afristat.org/contenu/pdf/rsc/concepts.pdf>.

Blaizeau D. (1999), Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA. *STATECO*, 92-93, pp.39-76.

Burch T. K. (1979), « Household and Family Demography: A Bibliographic Essay », *Population Index*, 45(2), doi:10.2307/2735726, p.173.

Bureau International du Travail (2003), Rapport de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, OIT, Genève, p. 168, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/meetingdocument/wcms_087569.pdf.

CNSEE (2006), « Profil de la pauvreté au Congo en 2005 », Rapport final d'analyse, Centre National de la Statistique et des Études Économiques, Brazzaville, p. 141, <http://www.cnsee.org/Donnees/Enquete/PDF/Ecom.pdf>.

De Vreyer P., Lambert S., Safir A., et M. B. Sylla (2008), Pauvreté et Structure Familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? *STATECO*, 102, pp.5-20.

DGSCN Togo (2014), Enquête sur les dépenses des ménages de Lomé - EDML 1996, <http://www.stat-togo.org/nada/index.php/catalog/11>.

DPS Dakar (2004), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Dakar », Résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2002, p. 43. http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Enquete123_Phase1.pdf.

Gacko I. (2010), « Structure de consommation des ménages des principales agglomérations de l'UEMOA » (mémoire de stage). ENSAE-Sénégal / AFRISTAT, Dakar. http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/ra_st_gacko.pdf.

Garenne M. (1981), « La taille des ménages en Afrique tropicale », ORSTOM Paris, p. 43, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:01353>.

Godard A. (2010), *Le travail des femmes en Guinée maritime : de l'organisation sociale à l'organisation économique*. L'Harmattan, Paris.

Hammel E. A. and Laslett P. (1974), « Comparing Household Structure over Time and between Cultures », *Comparative Studies in Society and History*, 16(1), pp. 73-109.

INE Guine Bissau (2011), Republica da Guiné-Bissau - Inquérito sobre as despesas dos agregados familiares nas principais aglomerações dos países membros da uemoa, 2008-2009, Projecto de renovação de IHPC nos países da UEMOA, <http://www.stat-guinebissau.com/nada41/index.php/catalog/5>.

INS Cameroun (2011), « Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2), Phase 1 : Enquête sur l'emploi », Rapport principal, p. 158, http://www.stat.cm/downloads/EESI/2010/Phase1/Rapport_Principal_Phase1_EESI2_2010_Fr_14mars12.pdf.

INS Niger. (2012), République du Niger - Enquêtes sur les Dépenses des Ménages dans les capitales africaines 2008, <http://anado.ins.ne/index.php/catalog/8>.

Kobobe O. (2010), *Analyse comparative de la pauvreté dans les agglomérations de l'UEMOA (Abidjan, Bissau, Niamey et Lomé): lien entre pauvreté et marché du travail* (mémoire de stage). ENSAE-Sénégal / AFRISTAT, Dakar. http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/ra_st_analyse_pauvrete.pdf.

Lacombe B., et Lamy M.-J. (1989), Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie d'enquête, *Les Cahiers des sciences humaines*, 25(3), pp. 407-414.

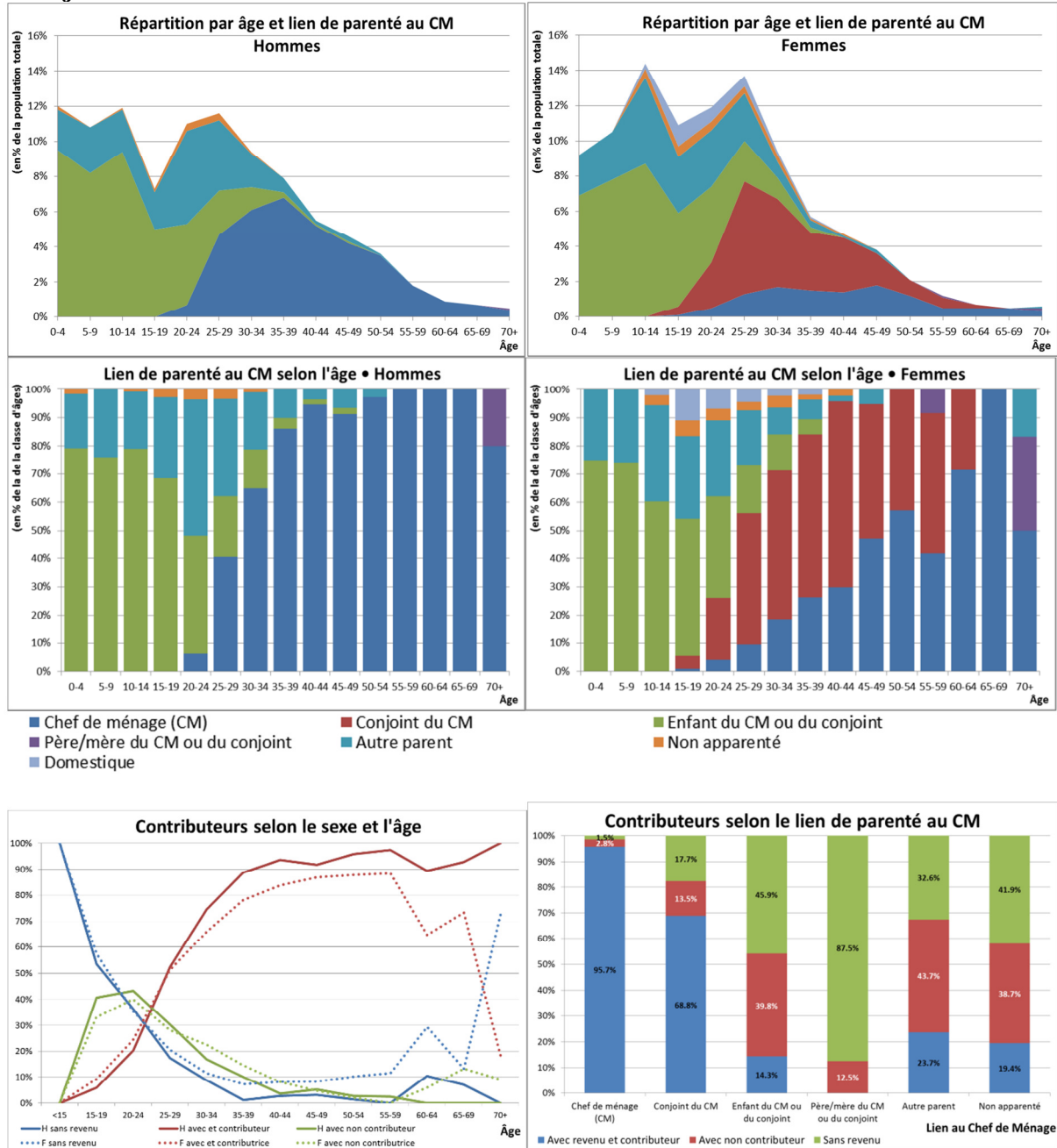
¹⁸ Cité par Marc Pilon (Pilon, 2004).

- Locoh T. (1988)**, « L'évolution de la famille en Afrique » In É. van de Walle (Éd.), *L'État de la population africaine*. UIESP, Liège, p. 45-66.
- Locoh T. (1997)**, « Structures familiales : l'apport de la démographie » In M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin, et P. Vimard (Éd.), *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, URD, Paris, p. 11-29.
- Nchare Fogam A. K. (2011)**, *Analyse comparative de la pauvreté et de la structure de consommation des ménages dans la principale agglomération des Etats membres de l'UEMOA en 2008* (mémoire de stage). ENSEA / AFRISTAT, Abdijan.
http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/ra_st_analyse%20comparative_pauvrete.pdf.
- ODHD/LCPM Bamako (2006)**, *Profil de pauvreté du Mali 2011*, Programme des Nations Unies pour le Développement. <http://www.on-mali.org/pdf/profilpauvretedumali.pdf>.
- Pilon M. (2004)**, « Démographie des ménages et de la famille : application aux pays en développement », In G. Caselli, J. Vallin, et G. Wunsch (Éd.), *Démographie, analyse et synthèse, 6, Population et société*: INED, p. 307-343, Paris, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010047113>.
- Pilon M., et Vignikin K. (1996)**, Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales In J. Coussy et J. Vallin (Éd.), *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, CEPED, Paris, p. 471-493. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010008017>.
- Rakotomanana F., Razafindrakoto M., Roubaud F. (1995)**, *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo. Enquête 1-2-3, premiers résultats de la phase 1 sur l'emploi*, Madio (Madagascar-Dial-Instat-Orstom), Antananarivo.
- Sala-Diakanda D. (1988)**, Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse, *Congrès africain de population, Dakar*, Vol. 2, UIESP, Liège, p. 1-16.
- Tichit, C., & Robette, N. (2008). *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé*, CEPED, Paris, <http://www.ceped.org/?Apprehender-la-composition>.
- Unicef Cameroun. (2009)**, *Pauvreté et disparités chez les enfants du Cameroun*, Unicef, Yaoundé, p. 146, http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_Child_Poverty_Cameroon_dec09.pdf.
- Vimard P. (1995)**, « De quelques typologies des ménages ». Présenté à Ménage et famille en Afrique : bilan, enjeux et perspectives de la recherche, Lomé.

ANNEXE

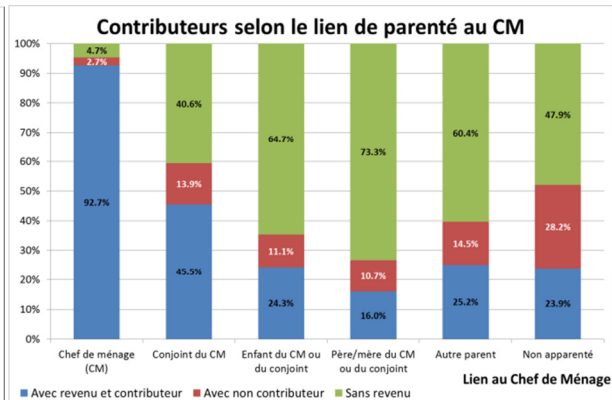
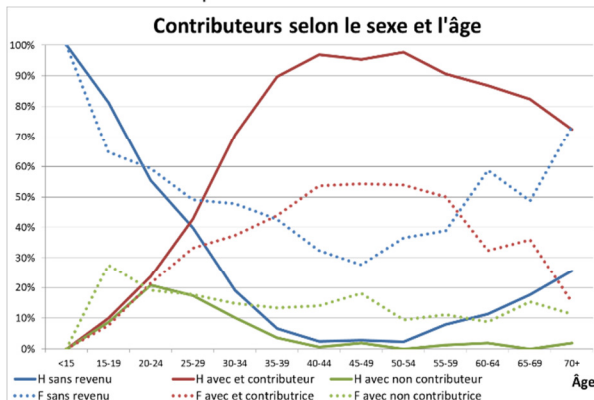
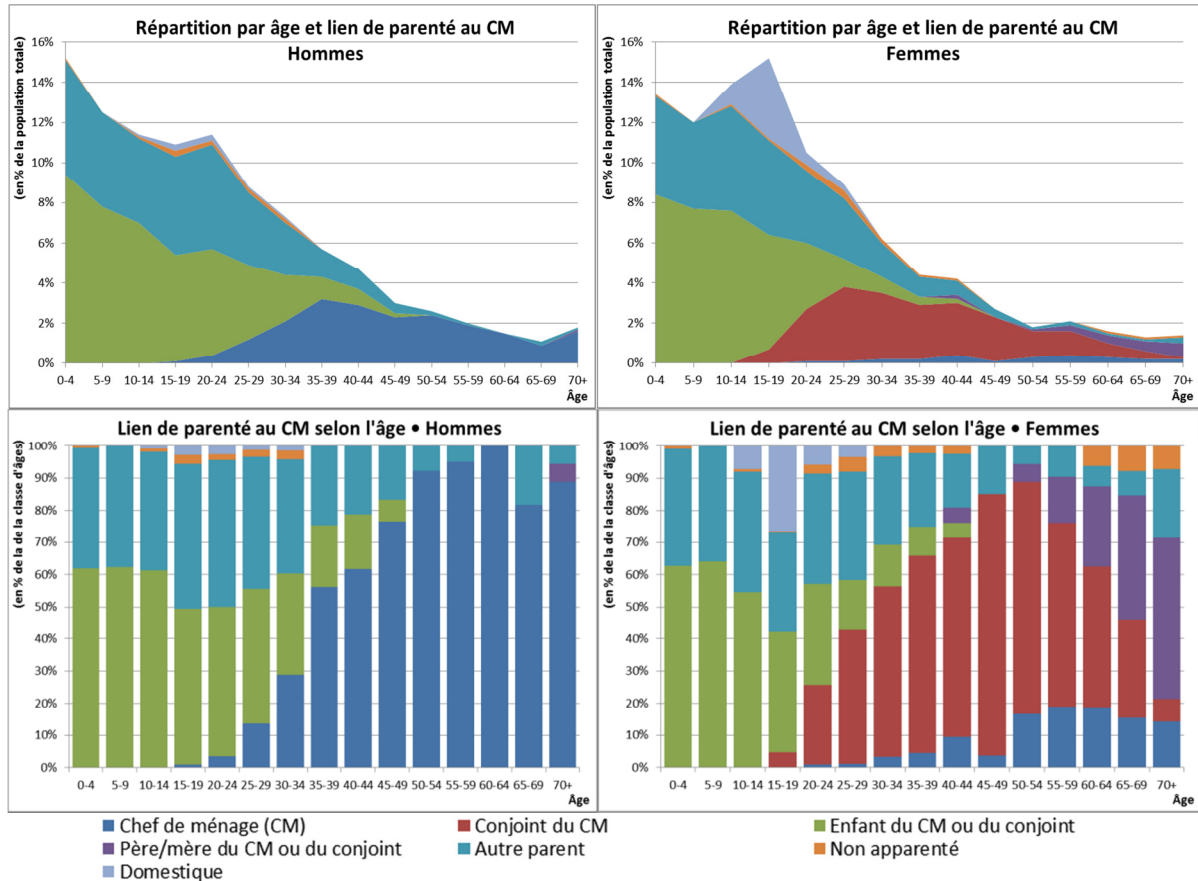
Fiches synthétiques par agglomération

Abidjan



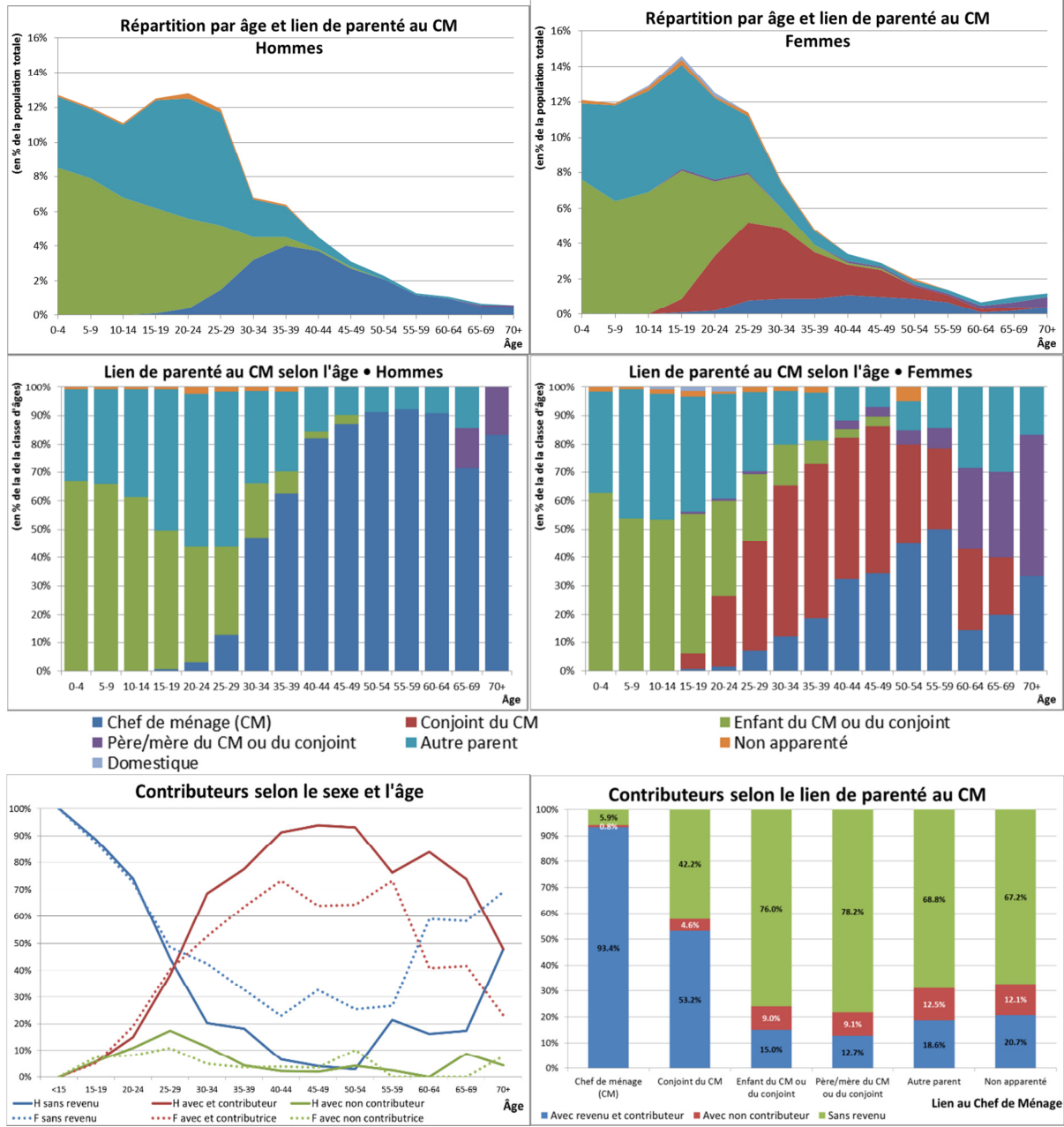
Taille moyenne des ménages	4,4	Rapport de dépendance monétaire moyen	1,13
Ménages dirigés par une femme	24,8 %	Âge moyen des chefs de ménage	41,4 ans
Ménages avec domestique(s)	6,5 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	21,7 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (AIS 2005)	24,2 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (AIS 2005)	15,3%

Bamako



Taille moyenne des ménages	8,7	Rapport de dépendance monétaire moyen	3,05
Ménages dirigés par une femme	11,1 %	Âge moyen des chefs de ménage	47,8 ans
Ménages avec domestique(s)	21,0 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	45,3 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 2006)	21,2 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 2006)	12,7 %

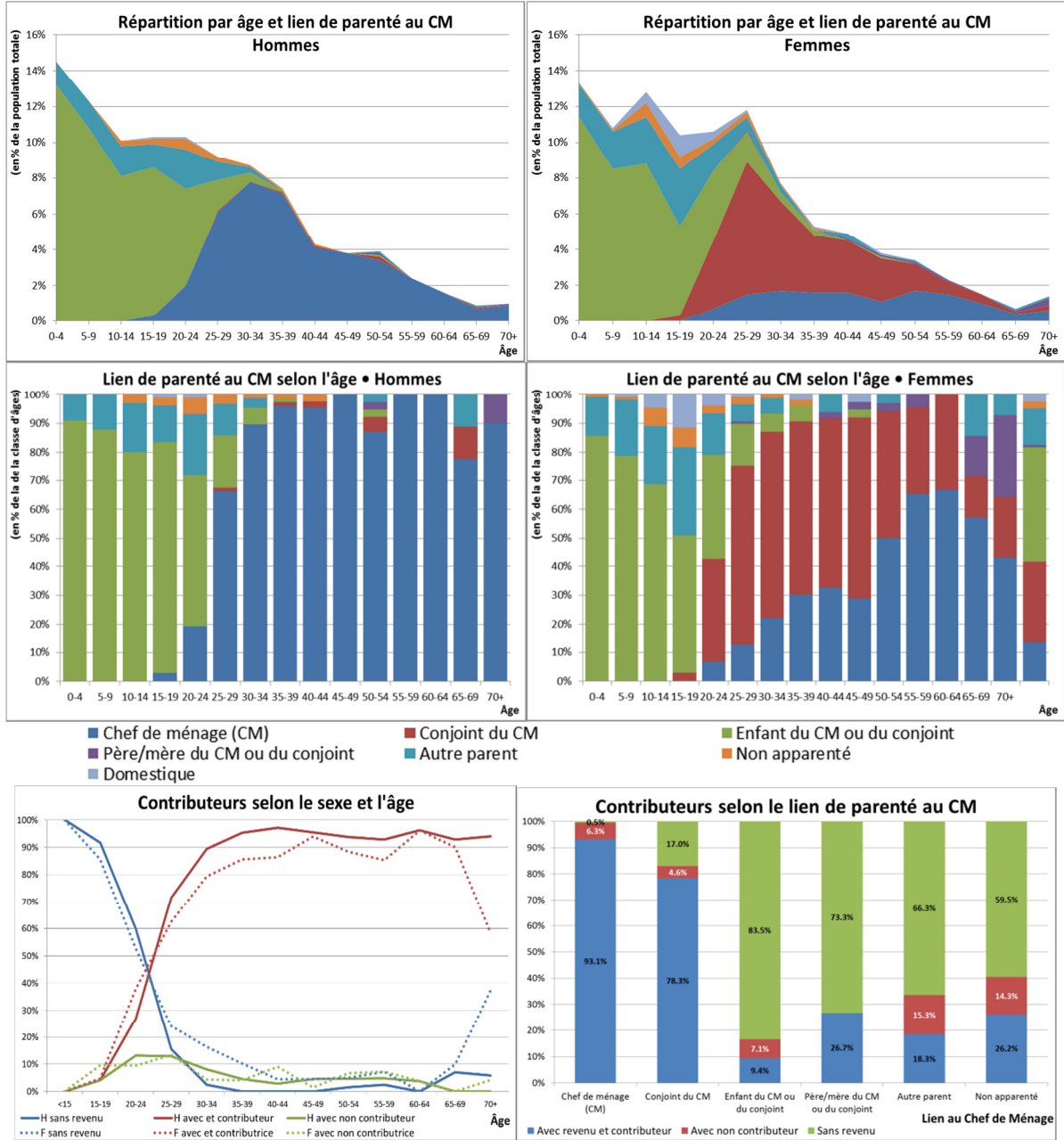
Bissau



Taille moyenne des ménages	7,2	Rapport de dépendance monétaire moyen	3,04
Ménages dirigés par une femme	26,3 %	Âge moyen des chefs de ménage	43,5 ans
Ménages avec domestique(s)	1,5 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	52,0 %
Ménages avec enfant(s) confié(s)	n.d.	Ménage avec noyau(x) secondaire(s)	n.d.

n.d. : information non disponible

Cotonou



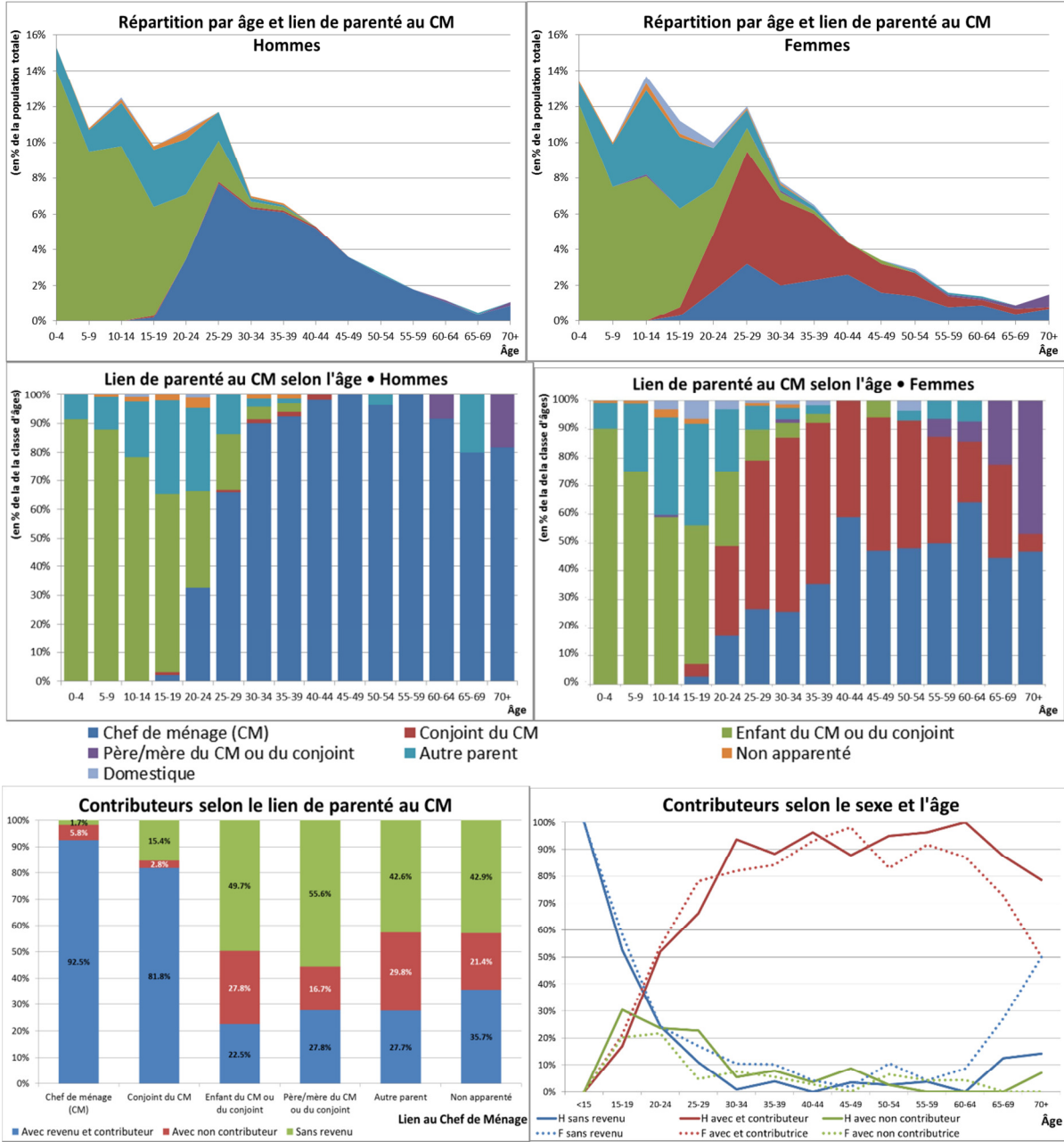
Taille moyenne des ménages	3,8	Rapport de dépendance monétaire moyen	1,39
Ménages dirigés par une femme	25,8 %	Âge moyen des chefs de ménage	41,3 ans
Ménages avec domestique(s)	3,9 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	29,2 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 2006)	16,3 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 2006)	5,1 %

Dakar



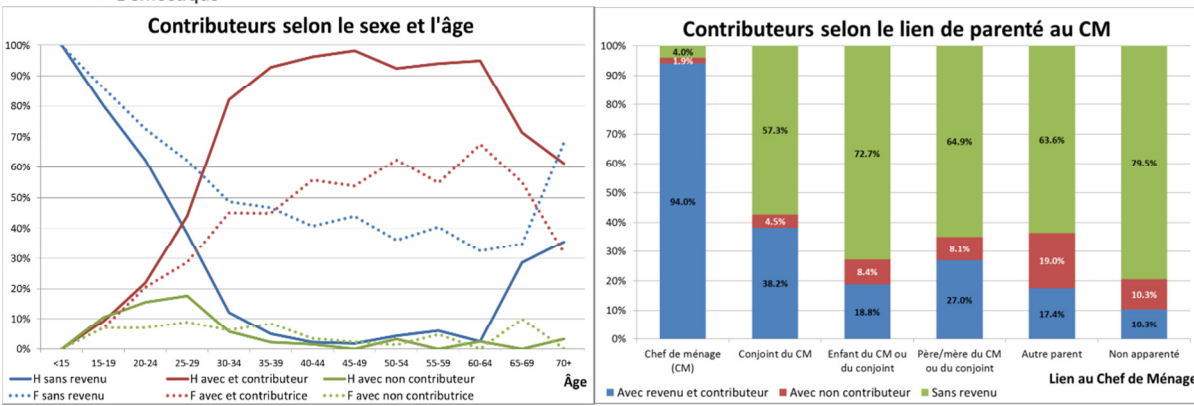
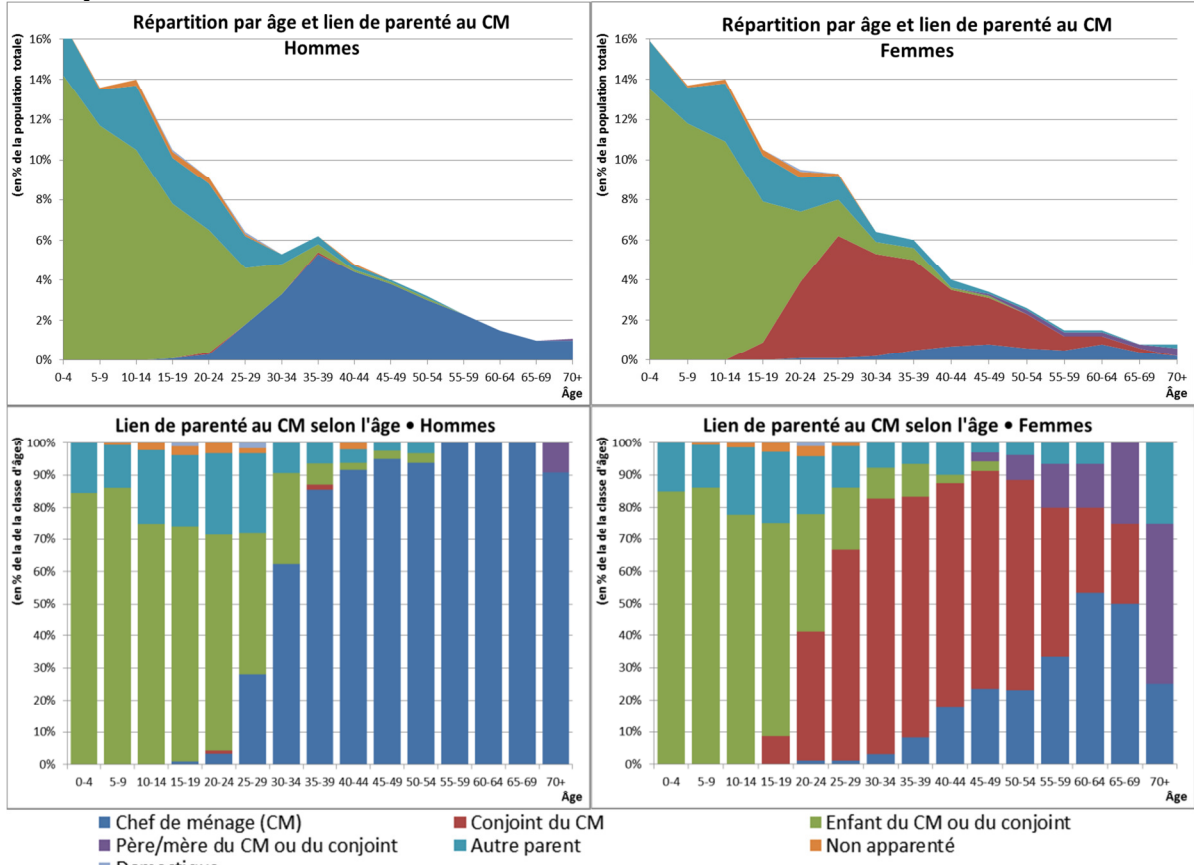
Taille moyenne des ménages	6,8	Rapport de dépendance monétaire moyen	1,73
Ménages dirigés par une femme	24,4 %	Âge moyen des chefs de ménage	48,9 ans
Ménages avec domestique(s)	2,6 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	30,0 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 2005)	20,6 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 2005)	28,4 %

Lomé



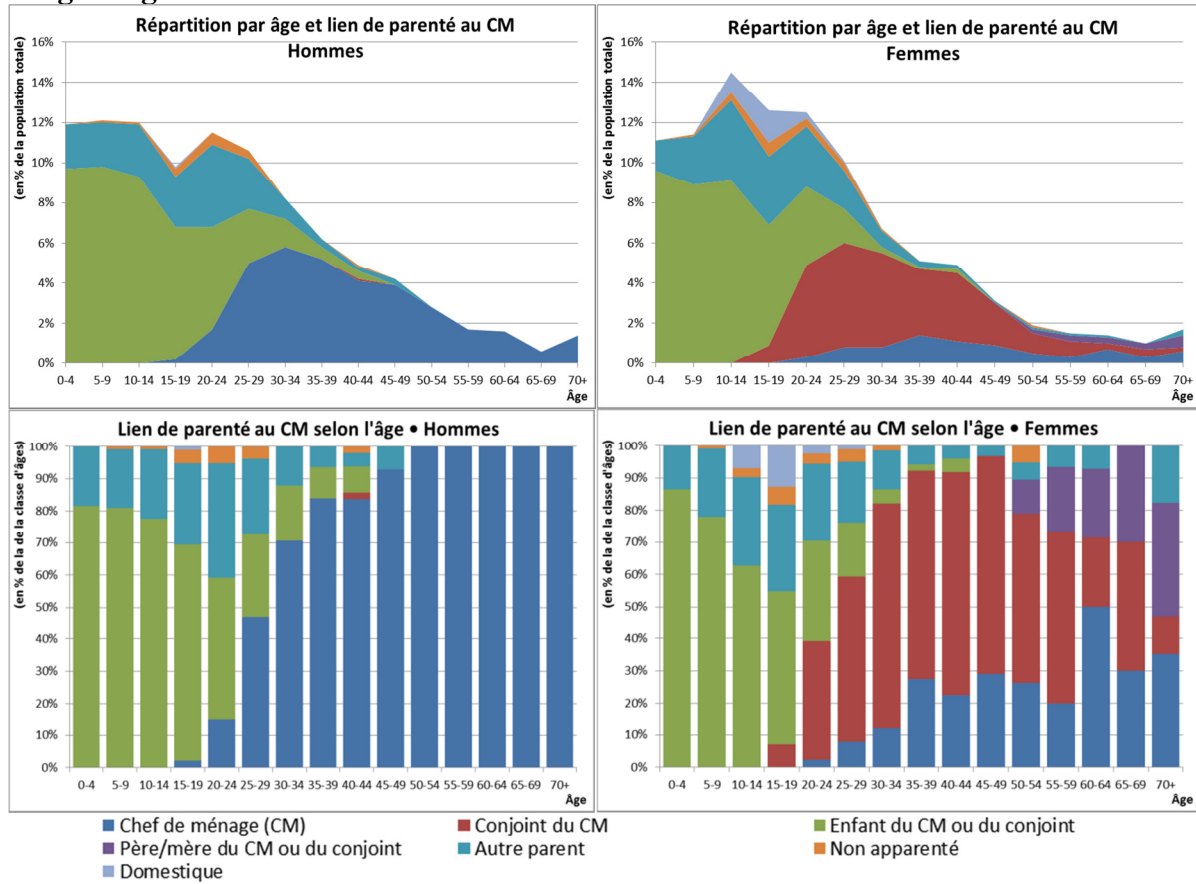
Taille moyenne des ménages	3,6	Rapport de dépendance monétaire moyen	1,20
Ménages dirigés par une femme	33,5 %	Âge moyen des chefs de ménage	39,2 ans
Ménages avec domestique(s)	2,9 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	18,8 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 1998)	23,8 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 1998)	10,1 %

Niamey



Taille moyenne des ménages	6,2	Rapport de dépendance monétaire moyen	3,10
Ménages dirigés par une femme	15,4 %	Âge moyen des chefs de ménage	46,0 ans
Ménages avec domestique(s)	1,1 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	46,6 %
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 2006)	20,0 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 2006)	13,3 %

Ouagadougou



Taille moyenne des ménages	4,9	Rapport de dépendance monétaire moyen	4,23
Ménages dirigés par une femme	19,4 %	Âge moyen des chefs de ménage	42,4 ans
Ménages avec domestique(s)	6,8 %	Part des adultes (≥15 ans) sans revenu	n.d.
Ménages avec enfant(s) confié(s) (EDS 2003)	21,7 %	Ménage avec noyau(x) secondaire(s) (EDS 2003)	11,3 %

n.d. : information non disponible

